

112

M. GEAY-BESSE, premier adjoint au maire de Saintes, ancien président du tribunal de commerce, est décédé hier, dimanche, à midi.

Il y a déjà deux mois qu'une maladie impitoyable était venue le saisir au sein de ses travaux, et le clouer, souffrant, sur le lit où il devait succomber.

La mort de cet homme de bien laissera dans notre ville d'unanimes regrets.

C'était un magistrat dévoué, un digne et excellent administrateur.

Désigné au choix des commerçants de Saintes, il fut longtemps président du tribunal consulaire ; au Palais, comme au dehors, tout le monde a conservé le souvenir de ses sentences justes et droites.

On sait avec quel zèle bienveillant il s'occupait des affaires municipales. Sa présence continue à la Mairie et partout où l'appelait l'intérêt général, attestait son activité et son dévouement.

Il fut le rare fonctionnaire qui obtint l'estime de tous les partis. Si, dans la dernière crise municipale, nous avons vigoureusement soutenu la cause du conseil, aucune animosité ne nous guidait contre une administration dont M. Geay-Besse était un des membres les plus actifs.

Travaillant sans relâche, M. Geay-Besse publia quelques œuvres de poésie, toutes pétillantes d'esprit et d'originalité.

Nous rappelions récemment dans ce journal sa dernière poésie patoise : *Le Concours régional*, sans nous douter alors que la mort briserait si promptement cette muse charmante.

La ville de Saintes fait une perte sérieuse. Elle partage tout entière le deuil d'une famille honnête et estimée.

(19^e - 1875)